

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 15 avril 2025, à 15 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 02 avril 2025, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute-Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

Etaient présents : BROSSARD Bernard, MAINDRON Bernard, COSSON-DESCUBES Suzy, CHAINIER Bruno, LAPARLIERE Alain, ANNEREAU Thierry, AUDEBERT Michel, PERRIER Jean-François, MATTIAZZO Lise, SAUVEZIE Dominique, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, CHATELAIN Patrick, JOURDAIN Serge, RODE Michel, PLAT Pierre, CHAILLOU Philippe, PICQ Patrick, CLEMENCEAU Thierry, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, TARDY Isabelle, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, LAVALETTE Christian, FAURE Bruno, GIRAUDEAU Danielle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, COUË Jean-François, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, BERGIER Paul, TALBOT Michel, DURET Chantal, LECLERC Gérard, GIRAUDEAU Patrick, POUJADE Yves, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, PERONNEAU Chantal, LETOURNEAU Antony, GERVREAU Didier, MASERO Michel, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, MICHIEAU Jackie, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, TELINGE Sophie, BERTRAND Jean Christophe, BERTHELOT Patrick, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, VION Michel, MOUNIER Pascal, GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, HUILLIN Christian, MARTIAL Claude, PITON Alain, MALANGIN Sylvic, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, CHAUSSERAU Joël, BRUA Christiane, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, MARCHESIN Dominique, FOUCHÉ Guy, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, SCIARD Hughes, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, MEUGNIOT Benoît, MARCHAIS Jean Michel, BERTRAND Marc, PÉRENNÈS Jacques, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël, BOURSIER Eric.

Etaient représentés : DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal, OLLIVIER Michel par ROZAN Marie-Pierre, BORDE Pierre par FURET Henri, TONNEAU Jean-Marie par LANDRAUD Michel, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, QUOD Michel par MARTINEZ Marie-Bernadette, VALLIER Marie-Hélène par REVERIER yves, LANDREAU Bernard par BARDON Sébastien, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, REYNAL Jean par FOSSIER-DURANT Michèle, MAZZOCCHI Jean François par GODET Philippe, CONTE Marie-Hélène par GUILLET Gilbert, OLIVIER Fabrice par BRUANT Franck, PAIN Charles par NORMAND THIMONIER Gislaïne, BONIN Lionel par BIJOU Gérard.

Procurations : BIRON Cécile à ARCHAMBAUD Yves, MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, MORASSUTTI Nicolas à PERONNEAU Chantal, VELEZ Jean-Michel à CLEMENT Gérard, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky, MAINGOT Maud à MARSAUD Eliane.

Absents excusés : ARRIVE Roland, TROGER Joël, RAYMOND Serge, POZZOBON Alain, BIRON Cécile, BADIE Vincent, MARRAUD Christine, LHERMITE Karine, FREDERIC Daniel, RAVET Pierre-Jean, CARTRON Jean Pascal, SALAH Christian, FORTIER Manuella, DEBORDE Bruno, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, DEBS Elisabeth, DIEZ Elisabeth, BRIAUD Céline, MORASSUTTI Nicolas, LEFEVRE-FARCY Didier, PAVIE Christophe, LANGLAIS Jean-Charles, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, YOU Agnès, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, LOPEZ Evelyne, BERNARD Didier, DUFOUR Christian, MAINGOT Maud, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 123

Nombre de votants : 129

Nombre d'absents excusés : 35

Nombre d'absents ayant donné procuration : 6

Monsieur Julien MOUCHEBOEUF a été élu secrétaire.

Objet : Location de parcelles sur la commune de la Genétouze

La SAS Haute-Saintonge Energie, issue du partenariat de la CDCHS avec Baywa, envisage le développement, la construction et l'exploitation d'un parc photovoltaïque sur le territoire des communes de La Genétouze et du Fouilloux.

Ce projet nécessitant 105,69 ha de terrains de compensation environnementale, et la CDCHS ayant une réserve forestière correspondant aux milieux recherchés de 10,48 ha, il est proposé qu'elle les réserve pour les mettre à disposition de Haute-Saintonge Energie.

En cas de réalisation du projet, il est envisagé de contractualiser cela sur une durée de 40 ans et un montant annuel de 451 €/ha, prix indexé selon un calcul qui fera l'objet d'une annexe spécifique, au moyen de :

- Soit une Obligation Réelle Environnementale, codifiée à l'article L. 132-3 du code de l'environnement ;
- Soit un bail emphytéotique, issu de l'article L451-1 du code rural et de la pêche maritime.

En vue de la contractualisation, il est proposé à l'Assemblée d'approuver la signature d'un accord de principe.

Par conséquent, l'Assemblée communautaire décide :

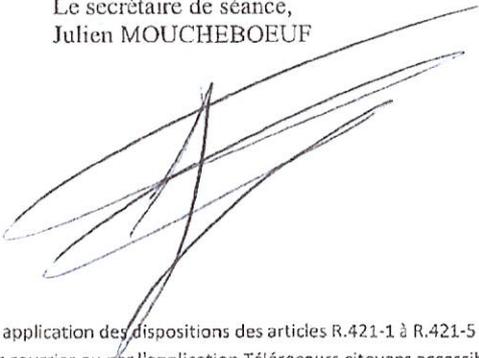
- D'approuver l'accord de principe en vue de la contractualisation de mesures compensatoires, d'une durée de validité de 3 ans ;
- D'autoriser le Président à signer cet accord de principe en vue de la contractualisation de mesures compensatoires.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le 24 AVR. 2025

Le secrétaire de séance,
Julien MOUCHEBOEUF



Pour extrait conforme.

Le Président
Claude BELOT

Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.